

Il se peut qu'on éprouve des difficultés dans l'analyse et l'interprétation des données reçues des systèmes de surveillance. Un problème qui faussait l'interprétation par le passé était la qualité des images, et particulièrement la clarté des photographies prises par les capteurs aériens. Grâce à l'utilisation de techniques informatiques avancées, par exemple le filtrage spatial et l'accentuation des contrastes, le problème des photographies floues ou très détériorées a en grande partie été surmonté.

Toutefois, le principal obstacle à l'interprétation en temps opportun des données recueillies reste la capacité du système à traiter des quantités sans cesse croissantes de données avec des ressources humaines et matérielles limitées. Pour illustrer l'ampleur de ce problème, disons qu'il faudrait de 10 000 à 100 000 années-personnes pour examiner une image complète de l'Amérique du Nord à une limite de résolution au sol de 10 cm.<sup>10</sup> Pour éliminer une partie de cette masse de données, la couverture des zones dans lesquelles des activités illégales sont peu probables pourrait être moins astreignante; par exemple, la limite de résolution des capteurs sur satellite peut être abaissée dans les régions vraisemblablement « sûres ». Toutefois, cette pratique risque de causer des « surprises » si des activités interdites sont découvertes pour la première fois à des endroits qui n'avaient jusqu'alors fait l'objet que d'une surveillance superficielle.

En général, l'évasion et la dissimulation nuisent aussi à l'identification des cibles. Toutefois, l'incorporation de ces facteurs dans le cadre de ce modèle s'avère problématique. L'évasion désigne la coordination de mouvements d'unité(s) non autorisée(s) avec la séquence prévue de recherche du système de surveillance, de façon que cette ou ces unités restent toujours en dehors de la bande de terrain balayée. Un contrevenant qui tenterait sciemment de contourner les dispositions du traité essaierait probablement de se soustraire à la détection afin de préserver son effet de surprise stratégique et tactique. Dans de telles circonstances, le modèle ne s'applique pas. Une telle situation ferait davantage l'objet d'un modèle qui serait constitué d'un jeu à deux comportant diverses stratégies de recherche et d'évasion pour la partie inspectrice et la partie inspectée, respectivement.<sup>11</sup>

Quant à la dissimulation, elle désigne des mesures passives prises par le contrevenant pour cacher la présence de la cible au système de surveillance. La cible n'est pas soustraite à la séquence de recherche du système; on utilise plutôt d'autres techniques de camouflage et de dissimulation pour empêcher le système de surveillance de reconnaître la cible quand il survole la région. Par conséquent, la dissimulation diminue effectivement l'acuité du système de surveillance, et donc la probabilité d'identification. Toutefois, l'inclusion de ce facteur dans l'analyse soulève un illogisme. Dans sa définition initiale, le problème supposait que la violation était involontaire et causée vraisemblablement par la négligence ou un contrôle et une coordination organisationnels déficients. Retenir l'hypothèse selon laquelle le violeur essaie de camoufler les unités contrevenantes implique qu'il